



RÉGIONAL 1 INTERSPORT



GUIDE DE PRÉSENTATION SAISON 2019-2020

MOT DU PRÉSIDENT

“

Après une période de repos qui nous a permis de nous ressourcer c'est toujours avec le même enthousiasme que les passionné(e)s que nous sommes démarrer une nouvelle saison.

A titre personnel, pour ma dernière saison à la tête de notre instance régionale, j'éprouve un grand plaisir à voir nos footballeurs reprendre le chemin du terrain après un été riche en évènements sur le plan international et la belle réussite de la Coupe du Monde Féminine.

Après avoir vu le jour la saison dernière le Championnat de Régional 1 Intersport va continuer sur sa belle lancée pour cette saison 2019/2020.

Parce que la conduite d'un club du plus haut niveau régional, aux plans sportif, juridique et économique, passe précisément par la maîtrise et la connaissance d'éléments réglementaires aussi multiples que divers, souvent disséminés, la L.F.P.L. a pris l'initiative de réaliser ce « guide » pratique à votre attention.

Conformément à sa vocation, je souhaite que ce document vous permette de trouver aisément et rapidement les informations ou renseignements dont vous avez besoin, et les réponses aux questions que vous vous posez régulièrement. Vos clubs qui constituent plus que jamais le « cœur du métier » de notre instance régionale, en seront inévitablement les premiers bénéficiaires.

Ce guide, que je vous laisse découvrir, témoigne lui-aussi, à sa façon de la volonté perpétuelle de la Ligue d'être à l'écoute de tous ses clubs.

En ce sens, le fil n'est pas coupé et les différents services de la Ligue sont toujours à votre service pour répondre à vos attentes.

Je vous vous souhaite une bonne saison 2019/2020 à toutes et tous !

Restez passionné(e)s et partageons tous la devise de notre Ligue :
« **ENSEMBLE, soyons PRÊTS, soyons FOOT !** »

”

Gérard LOISON

Président Ligue de Football des Pays de la Loire



“

C'est la deuxième année que la compétition R1 existe. Vous bénéficiez cette saison d'un calendrier élaboré en collaboration avec les clubs et mieux adapté à vos besoins. Il n'est certes pas encore idéal pour tous, mais nous devons faire avec les contraintes imposées par la Fédération, les championnats nationaux, et la Coupe de France.

Ce championnat de R1 Intersport s'est durablement installé dans le schéma de nos championnats de la Ligue de Football des Pays de la Loire.

Pour cette saison la CROC a composé de nouveaux groupes. Ces derniers sont très équilibrés en représentants de tous les districts de la ligue. Mais le plus significatif se trouve dans le nombre de nouvelles équipes dans chacun des deux groupes. En effet ceux-ci sont refondus à plus de la moitié car sept et huit nouvelles équipes les composent.

La compétition s'annonce relevée et les défis pour les unes et les autres ne manquent pas. Les objectifs de chacune sont de bien y figurer et de montrer qu'elles sont dignes d'évoluer à ce niveau de jeu.

Certes la fin de saison donnera son verdict. Comme tous les ans, il y aura des premiers et malheureusement des derniers. L'essentiel étant de participer, aucune n'aura démerité. Mais le R1 c'est aussi l'antichambre du national et il impose donc des exigences. Je sais que toutes les équipes qui s'y opposent en sont conscientes. Alors soyez sport, soyez
« P.R.E.T.S. » Bonne saison à tous..

Gabriel GÔ

Président de la Commission Régionale d'Organisation des Compétitions Seniors Masculins

”



HISTORIQUE

Historique de la compétition DH Atlantique

1967-1968 : SO Cholet
1968-1969 : SC Challans
1969-1970 : FC Nantes
1970-1971 : Ol. Saumur
1971-1972 : FC Yonnais
1972-1973 : SC Challans
1973-1974 : RC Ancenis
1974-1975 : AC Saint Nazaire
1975-1976 : AEPB Bourg sous la Roche
1976-1977 : FC Yonnais
1977-1978 : Ol. Saumur
1978-1979 : ASPTT Nantes
1979-1980 : FC Nantes 3
1980-1981 : ES Ingrandes
1981-1982 : RC Ancenis
1982-1983 : St. Luçon
1983-1984 : AC Saint Brévin
1984-1985 : AEP Bourg sous la Roche
1985-1986 : GS Saint Sébastien
1986-1987 : ASPTT Nantes
1987-1988 : ES Segré
1988-1989 : St. Luçon
1989-1990 : La Roche sur Yon VF 2
1990-1991 : V. Châteaubriant
1991-1992 : Fontenay FV
1992-1993 : ES Segré
1993-1994 : USJA Carquefou
1994-1995 : GS Saint Sébastien sur Loire
1995-1996 : La Roche sur Yon VF 2
1996-1997 : GS Saint Sébastien sur Loire
1997-1998 : La Roche sur Yon VF 2
1998-1999 : ES Les Herbiers
1999-2000 : M. Bretignolles sur Mer
2000-2001 : Angers SCO 2
2001-2002 : Stade Luconnais
2002-2003 : TVEC Les Sables d'Olonne
2003-2004 : V. Châteaubriant
2004-2005 : Angers SCO 2
2005-2006 : Le Poiré sur vie JA
2006-2007 : Saumur OFC
2007-2008 : Vertou USSA
2008-2009 : SO Cholet
2009-2010 : AS La Chataigneraie
2010-2011 : Le Poiré sur vie VF 2
2011-2012 : La Chapelle des Marais
2012-2013 : La Roche sur Yon VF
2013-2014 : V. Châteaubriant
2014-2015 : FC Challans
2015-2016 : Vendée les Herbiers Football 2
2016-2017 : Le Poiré sur vie VF

Historique de la compétition DH Maine

1982-1983 : Ancienne Château-Gontier
1983-1984 : S.O. Maine B
1984-1985 : Stade Lavallois C
1985-1986 : C.O. Pontlieue – Le Mans
1986-1987 : U.S. Fléchois
1987-1988 : Stade Lavallois
1988-1989 : Le Mans U.C. 72 B
1989-1990 : Sablé F.C.
1990-1991 : J.S. Coulaines
1991-1992 : V.S. Fertois
1992-1993 : F.A. Laval
1993-1994 : U.S. Ecommoy
1994-1995 : F.A. Laval
1995-1996 : J.S. Coulaines
1996-1997 : Le Mans U.C. 72 2
1997-1998 : J.S. Coulaines
1998-1999 : F.A. Laval
1999-2000 : U.S. Changé 53
2000-2001 : U.S. Ecommoy
2001-2002 : Anc. Château-Gontier
2002-2003 : Stade Mayennais F.C.
2003-2004 : U.S. Changé (53)
2004-2005 : Ecommoy F.C.
2005-2006 : U.S. Changé (53)
2006-2007 : Ecommoy F.C.
2007-2008 : E.S. Bonchamp
2008-2009 : Ecommoy F.C.
2009-2010 : E.S. Bonchamp
2010-2011 : La Suze F.C.
2011-2012 : R.C. Fléchois
2012-2013 : Stade Lavallois MFC 2
2013-2014 : Le Mans F.C.
2014-2015 : U.S. Changé 53
2015-2016 : R.C. Fléchois
2016-2017 : La Suze FC

Historique de la compétition DH Intersport Pays de la Loire

2017-2018 : Saint Nazaire AF et Le Mans FC 2

Historique de la compétition R1 Intersport Pays de la Loire

2018-2019 : Groupe A : Pouzauges Bocage FC
Groupe B : Changé US



ORGANISATION GÉNÉRALE

Répartition : Le Championnat Régional 1 est composé de 24 clubs, répartis en 2 groupes de 12 clubs.

Les clubs se rencontrent par matchs aller et retour. Le classement se fait par addition de points. Les points sont comptés comme suit :

- **Match gagné :** 3 points
- **Match nul :** 1 point
- **Match perdu :** 0 point
- **Match perdu par forfait ou pénalité :** Retrait de 1 point

Accession au National 3 :

Les équipes accédant au National 3 devront, notamment, respecter les critères d'accèsion prévus au Règlement des Championnats Nationaux, lequel précise que celles-ci ne peuvent être que des équipes premières ou des premières équipes réserves uniquement de clubs évoluant la saison suivante en Ligue 1, Ligue 2 ou National 1.

Les trois accédants sont :

a) Les deux premières accessions sont déterminées comme suit :

Les équipes, éligibles à la montée en National 3, ayant obtenu le meilleur classement dans leurs groupes respectifs de Régional 1 au terme de la saison précédente (Si le 1° ne peut accéder, le 2° de ce groupe accède puis 3° de ce groupe...Soit une montée par groupe a minima).

b) La troisième accession est déterminée comme suit :

L'équipe, éligible à la montée en National 3 (en dehors des 2 équipes précitées au point a) ayant obtenu le meilleur classement dans sa poule de Championnat Régional 1 au terme de la saison précédente. (Priorité équipe classée 2° sur équipe classée 3° de l'autre groupe...)

Au besoin pour départager deux équipes ayant terminé à la même place au classement de leur poule respective de Régional, c'est l'équipe ayant obtenu le meilleur classement établi selon les critères ci-après qui accède :

- Le nombre de points obtenus dans les rencontres Aller et Retour qui ont opposé dans chaque groupe l'équipe concernée avec les cinq autres équipes les mieux classées y compris l'équipe accédant directement (à l'exclusion des équipes réserves ne pouvant accéder au National 3).
- En cas d'égalité de points entre les clubs à départager, il est tenu compte de la différence entre les buts marqués et les buts concédés (y compris les buts comptabilisés à la suite d'un forfait ou d'un match perdu par pénalité) lors des matchs visés au point i ci-dessus.
- En cas d'égalité, il est tenu compte du plus grand nombre de buts marqués lors des matchs visés au point i ci-dessus.
- En cas d'égalité, un tirage au sort départage les deux clubs.

Tableau analytique des accessions et rétrogradations
Saison 2019/2020 vers 2020/2021 :

Règles d'accessions et de rétrogradations à l'issue de la saison				
Accession de National 3 vers National 2	1	1	1	1
Descentes de National 2 en National 3	0	1	2	3
Descentes de National 3 en Régional 1	2	3	4	5
Composition Régional 1	LFPL	LFPL	LFPL	LFPL
	24	24	24	24
Descente de National 3 vers Régional 1	2	3	4	5
Maintien en R1	17	17	16	15
Accession 1 ^{ers} de R2 en R1	4	4	4	4
Accession 2 ^{ème} de R2 en R1	1	0	0	0

ENGAGEMENTS RELATIFS À LA STRUCTURATION DES CLUBS

Engagements et formations :

Les clubs participant aux championnats R1 sont dans l'obligation :

- **Critère 1** : de s'engager en Coupe Pays de la Loire Seniors Masculines OMR.
- **Critère 2** : d'engager une équipe réserve senior en championnat et d'y participer jusqu'à son terme. Cette obligation est remplie pour le club dont l'équipe première évolue dans un championnat supérieur au R1.
- **Critère 3** : de former des joueurs dans les conditions ci-après, la Commission d'Organisation :
 - Informant les clubs - au plus tard le 30 décembre - de leur situation datée au 30 novembre de la saison en cours.
 - Statuant sur la situation de chaque club à la date échue de la compétition concernée.

Les clubs peuvent remplir les obligations susvisées par le groupement de jeunes auquel ils appartiennent.



Niveau	EDUCATEURS licenciés actifs au club (A minima Initiateur 1, 2 ou animateur Senior/CFF1, 2 ou 3 certifié)	U6 à U11	U12 à U19
R1	4	A minima 35 joueurs licenciés	- 3 équipes propres au club dont 2 équipes de football à 11 OU - 36 joueurs licenciés participant chacun a minima à 10 rencontres de compétitions de jeunes

Sanctions prévues :

Le club qui ne répond pas cumulativement aux 3 critères susmentionnés se verra infliger les sanctions suivantes :

- Interdiction d'accès au plus haut niveau de District pour les clubs dont l'équipe première évolue au niveau 2 de District conformément aux dispositions susmentionnées.
- Retrait de 3 points par critère non respecté à l'équipe hiérarchiquement la plus élevée du club participant au R1, R2, R3 ou D1.
- Rétrogradation d'une division de l'équipe hiérarchiquement la plus élevée du club participant au R1, R2, R3 ou D1 pour les clubs en infraction deux saisons consécutives.

ENGAGEMENTS RELATIFS À LA STRUCTURATION DES CLUBS

Encadrement :

L'encadrement de l'équipe doit être assuré par entraîneur titulaire au minimum du BEF, entraîneur principal de l'équipe. A ce titre, il est présent sur le banc de touche, donne les instructions aux joueurs et autres techniciens dans les vestiaires et la zone technique avant et pendant le match, et répond aux obligations médiatiques.



Statut de l'Arbitrage :

Les obligations en nombre d'arbitres sont réparties en deux axes :

--> Un nombre minimal dépendant du niveau de l'équipe première (a.41.1 du Statut de l'Arbitrage), lequel conditionnant les sanctions sportives (restriction en nombre de joueurs mutés) :

- **Championnat National 1** : 6 arbitres dont 3 arbitres majeurs
- **Championnats National 2 et National 3** : 5 arbitres dont 2 arbitres majeurs
- **Championnat Régional 1** : 4 arbitres dont 2 arbitres majeurs

--> Un nombre global dépendant du nombre d'équipes engagées (a.41.4 du Statut de l'Arbitrage) conditionnant les sanctions financières. Ainsi les clubs doivent avoir autant d'arbitres qu'ils engagent d'équipes seniors en championnat, étant précisé que :

- Les équipes seniors engagées en championnat de dernière division de District ne sont pas décomptées dans le total
- Les clubs engagés en Seniors uniquement en championnat de dernière division de District doivent toutefois avoir a minima un arbitre officiel
- Les clubs éligibles à la comptabilisation des arbitres auxiliaires doivent avoir a minima un arbitre officiel
- Le nombre d'arbitres exigé ne pourra être inférieur aux minimas fixés au paragraphe 1 du présent article

A titre d'exemple :

- un club évoluant en Régional 1 et engageant 2 équipes seniors devra respecter le minima fixé à l'article 41.1 de 4 arbitres dont 2 arbitres majeurs
- un club évoluant en Régional 1 et engageant 6 équipes dont l'une en dernière division de District devra avoir 5 arbitres

GESTION DES RENCONTRES

Terrain :

L'installation doit être classée par la FFF en niveau 4 ou 4sye minimum.

En cas d'utilisation exceptionnelle d'une installation de repli, celle-ci doit être classée en niveau 5 ou 5sye minimum.

Pour les matchs en nocturne, l'installation doit être classée en niveau E5 minimum (recommandé E4).

Horaires :

Les rencontres se déroulent en principe le dimanche à 15h00.

Lors des engagements, un club peut demander à fixer le coup d'envoi de ses rencontres le samedi entre 18h00 et 20h30.

La Commission communique l'horaire retenu à l'ensemble des clubs.

Un club (recevant ou visiteur) peut demander qu'un match se déroule un autre jour ou à une autre heure que ceux prévus à l'agenda des rencontres, ou une inversion ; **la demande doit être accompagnée de l'accord écrit du club adverse et parvenir au Centre de Gestion 10 jours avant la date de la rencontre (via footclubs)**. La demande sera automatiquement rejetée à défaut d'accord du club adverse. En cas d'accord du club adverse mais de non-respect des délais, l'acceptation par la Commission d'Organisation rendra le club fautif passible d'une amende dont le montant figure en annexe 5. Toute nouvelle modification concernant la même rencontre sera soumise aux mêmes exigences.

Les coups d'envoi des matchs des deux dernières journées sont fixés le même jour à la même heure, soit le Dimanche à 15h00

FMI (Feuille de match informatisée) :

La rencontre est traitée sous feuille de match informatisée. Dans la circonstance exceptionnelle d'un dysfonctionnement constaté par les officiels, une feuille de match papier originale doit être envoyée au Centre de Gestion par le club recevant par messagerie officielle, dans le délai de 24 heures ouvrables après le match.

Priorité des rencontres :

En cas de saturation ou d'utilisation réduite du ou des terrains, suite notamment à des arrêtés municipaux, les dispositions suivantes devront être respectées par le club recevant, en respectant le niveau exigé de l'installation pour chaque épreuve.

La priorité entre plusieurs rencontres (masculines et/ou féminines*) est déterminée par les critères hiérarchiques suivants :

- **Priorité 1** : Compétition fédérale prioritaire sur une compétition Ligue/District, et compétition Ligue prioritaire sur une compétition District
- **Priorité 2** : Compétition seniors prioritaire sur une compétition de jeunes et compétition de jeunes de catégorie d'âge la plus élevée prioritaire sur une compétition de jeunes de catégorie d'âge inférieure
- **Priorité 3** : Compétition hiérarchiquement supérieure prioritaire sur une compétition hiérarchiquement inférieure
- **Priorité 4** : Coupe prioritaire sur Championnat

Le non-respect de ces dispositions entraînera pour l'équipe recevante la perte par pénalité du match non joué.



GESTION DES RENCONTRES

Intempéries :

Les clubs dont le terrain est impraticable pour la rencontre du samedi ou dimanche, doivent alerter, le vendredi précédent la rencontre avant 16h00 la Ligue par courriel avec accusé de lecture :

intemperies@lfpl.fff.fr, en transmettant le formulaire type disponible sur le site dans le guide du club (un rappel sera transmis aux clubs en période d'intempéries).

Banc de touche :

La présence sur le banc de touche est strictement réservée pour chaque club en présence à

- a. 4 encadrants (dirigeant/éducateur)
- b. les joueurs remplaçants ou les joueurs remplacés, les uns et les autres en survêtement.

Les équipes sont obligatoirement encadrées par deux dirigeants majeurs, responsables, désignés par le club, dont l'un porteur d'un brassard R (responsable d'équipe).

L'entraîneur doit être titulaire au minimum du BEF.



Badge Intersport :

Le badge officiel Intersport fourni par la Ligue doit obligatoirement figurer sur la manche droite des maillots des joueurs. Celui-ci doit être apposé sur la face extérieure de la manche, à mi-distance entre l'épaule et le coude. En aucun cas les identifications du fabricant (logo, emblème, sigle, nom) ne devront entraîner une modification du positionnement du badge officiel. En cas de non-respect de l'obligation, le club encourt une amende dont le montant figure en Annexe 5, le match perdu et/ou l'exclusion de la compétition.



Affichage :

La composition des équipes devra être affichée sur un panneau, à la diligence du club recevant, en un lieu accessible aux journalistes.

ARBITRAGE ET SÉCURITÉ DES RENCONTRES

Arbitres :

Les arbitres et arbitres assistants sont désignés par la **Commission Régionale de l'Arbitrage**.

En cas de non désignation d'arbitre ou d'absence de l'arbitre désigné, tout autre arbitre officiel neutre, présent sur le terrain, sera désigné. Si plusieurs de ces arbitres sont présents, ce sera le plus ancien dans la catégorie la plus élevée qui aura priorité, sauf congé de maladie ou ayant refusé une convocation le même jour (se reporter à l'art. 24 du Règlement pour plus d'informations).

Commissaire au terrain :

Le club recevant doit désigner un commissaire au terrain, lequel doit être présent sur le terrain au moins une heure avant l'heure officielle, porteur d'un brassard distinctif, et durant la rencontre se tient à proximité immédiate de l'aire de jeu à la disposition des officiels.



Responsable sécurité :

Le club recevant désigne un responsable « sécurité » qui a la charge du dispositif préventif de sécurité et se tient à la disposition des officiels. Se reporter à l'annexe 1 au Règlement de l'épreuve.

Délégué :

La Commission Régionale d'Organisation peut se faire représenter par un délégué, chargé de veiller à l'application du règlement de l'épreuve, et à la bonne organisation de la rencontre.

Il vérifie le respect des dispositions relatives à la vente et au contrôle des billets, aux conditions d'accès des porteurs de cartes et d'invitations dans l'enceinte du stade.

En accord avec l'arbitre, il décide des mesures à prendre pour assurer la régularité de la rencontre. Il ne doit notamment tolérer sur le banc de touche que les personnes autorisées.



ARBITRES ET DÉLÉGUÉS

Arbitres Régional Elite (Saison 2019/2020)

AGASSE Kévin
ALLAIRE Pierre
AUDOUIN Johann
BOULARD Corentin
DUPUY Jordan
EL KOURI Pierre Alexandre
JANNIOT Baptiste
LAMOUR Antoine
LECRENAIS Ludovic
PETIT Florian
PIEDNOIR Guillaume
ROCABOY Thomas
SIMONNEAUX Victor
VALERO Fabrice



Arbitres Régional 1 (Saison 2019/2020)

BARRAIS Quentin
BELLANGER Cedric
CARCOUET François
CASTRO Carlos
CHARTRAIN Stany
CHARUAULT Benjamin
DA SILVA Carlos
DUVEAU Mathieu
GAILLARD Jérémy
GUEGAN Arnaud
JAMIN Kevin
LEPAROUX Jérémy
MANDIN Ludovic
MESSE Emmanuel
PHELIPPEAU Fabrice
SOUDEE Laurent
TROMPETTE Olivier

CANNONET Thomas
DEMAS Leny
FLACHOT Louis - JAF
GANDAIS Fabien
PRESNEAU Raphaël
RENOLEAU Martin - JAF

Arbitres Assistants R1 (Saison 2019/2020)

BENATIA Mohamed
CAUDAL Christian
CHARPENTIER David
FOUCHARD Thierry
GAUDIN Jérémy
LIVENAIS Pascale
LORTHOIS Thomas
MERCIER Maxence
MERRE Arnaud
RIVENEZ Charles
TROCHERIE Mickael

Délégués R1 (Saison 2019/2020)

BENSALAH Aziz
CHERRUAUD Olivier
COULBEAU Christophe
DEPOIX Samuel
GIRARD Eric
HALGAND William
HERITEAU Olivier

Délégués CN3 (Saison 2019/2020)

BLANCHARD Daniel
BORDEAU Janick
BOSSARD Eric
DEROUET Thierry
FELLER Jean-Pierre
GOGUILLON Lionel
GRANGER Martial
GUILLET Adrien
LE GLEDIC Georges
MORICEAU Pascal
PASSIER Loic
PAUDOIE Florian

Délégués R1 (Saison 2019/2020)

LE HINGRAT Bertrand
LE PEN Ludovic
MAGNIFICO Maurizio
MARTIN Stéphane
MORINIÈRE Hugues
NICOLLEAU Stéphane
SEILLER Laurent

DISCIPLINE

Purge de la suspension :

La suspension d'un joueur doit être purgée lors des rencontres officielles effectivement jouées par l'équipe au sein de laquelle il reprend la compétition, même s'il ne pouvait y participer réglementairement (par exemple en application de l'article 167 des présents règlements).

Le joueur ne peut être inscrit sur une feuille de match avec une autre équipe de son club tant qu'il n'a pas purgé sa suspension au regard du calendrier de cette dernière.

En cas de difficulté à purger les peines, et dont seul est juge l'organisme qui a prononcé la suspension, il appartient au club intéressé de demander à ce dernier de définir les modalités selon lesquelles ladite suspension sera effectuée.

Rapport :

Tout assujetti ayant été exclu par l'arbitre et/ou faisant l'objet d'un rapport d'un officiel peut faire valoir sa défense dans les quarante-huit heures ouvrables suivant la rencontre.

RÈGLEMENT FINANCIER

Frais de déplacement des officiels :

Après chaque rencontre, sera portée au débit du compte du club recevant auprès du Centre de Gestion :

- Une redevance forfaitaire de **71 €**.
- Au titre des frais d'arbitrage **275 €**.

Frais de déplacement des équipes :

Une caisse de péréquation des frais de déplacement tendra à équilibrer entre les équipes et au sein d'un même niveau, les charges résultant des frais de déplacement de celles-ci.

La quote-part à verser ou à recevoir par chaque club est déterminée au début de chaque saison suivant le nombre total de kilomètres à parcourir par chaque club par rapport au kilomètre moyen (référence distancier fédéral).

Cette quote-part est communiquée aux clubs au début du championnat.

Le taux de l'indemnité kilométrique servant de base au calcul de la quote-part figure en annexe 5 (**1,50 €**).



CARTE DES CLUBS

R1 INTERSPORT - GROUPE A



CALENDRIER DES RENCONTRES



CALENDRIER SAISON 2019 / 2020

MATCHES ALLER

6 ^{ème} Journée	10 / 11 / 2019
CHOLET SO 2	REZE FC
LA ROCHE SUR YON ESOFV	BONCHAMP ES
MAYENNE STADE FC	LA FERTE BERNARD VS
ORVAULT SF	SAUTRON AS
BEAUCOUZE SC	ST NAZAIRE AF
MULSANNE TELOCHE AS	LE POIRE SUR VIE VF

7 ^{ème} Journée	24 / 11 / 2019
LE POIRE SUR VIE VF	ORVAULT SF
ST NAZAIRE AF	MAYENNE STADE FC
REZE FC	BEAUCOUZE SC
BONCHAMP ES	CHOLET SO 2
SAUTRON AS	LA ROCHE SUR YON ESOFV
LA FERTE BERNARD VS	MULSANNE TELOCHE AS

8 ^{ème} Journée	01 / 12 / 2019
CHOLET SO 2	LE POIRE SUR VIE VF
LA ROCHE SUR YON ESOFV	REZE FC
MAYENNE STADE FC	SAUTRON AS
ST NAZAIRE AF	LA FERTE BERNARD VS
ORVAULT SF	MULSANNE TELOCHE AS
BEAUCOUZE SC	BONCHAMP ES

9 ^{ème} Journée	15 / 12 / 2019
LE POIRE SUR VIE VF	BEAUCOUZE SC
REZE FC	MAYENNE STADE FC
BONCHAMP ES	ORVAULT SF
MULSANNE TELOCHE AS	CHOLET SO 2
SAUTRON AS	ST NAZAIRE AF
LA FERTE BERNARD VS	LA ROCHE SUR YON ESOFV

10 ^{ème} Journée	19 / 01 / 2020
CHOLET SO 2	ORVAULT SF
LA ROCHE SUR YON ESOFV	LE POIRE SUR VIE VF
MAYENNE STADE FC	BONCHAMP ES
ST NAZAIRE AF	REZE FC
BEAUCOUZE SC	MULSANNE TELOCHE AS
SAUTRON AS	LA FERTE BERNARD VS

11 ^{ème} Journée	26 / 01 / 2020
LE POIRE SUR VIE VF	MAYENNE STADE FC
ORVAULT SF	BEAUCOUZE SC
REZE FC	SAUTRON AS
BONCHAMP ES	ST NAZAIRE AF
MULSANNE TELOCHE AS	LA ROCHE SUR YON ESOFV
LA FERTE BERNARD VS	CHOLET SO 2

1 ^{ère} Journée	08 / 09 / 2019
CHOLET SO 2	BEAUCOUZE SC
LA ROCHE SUR YON ESOFV	ORVAULT SF
MAYENNE STADE FC	MULSANNE TELOCHE AS
ST NAZAIRE AF	LE POIRE SUR VIE VF
SAUTRON AS	BONCHAMP ES
LA FERTE BERNARD VS	REZE FC

2 ^{ème} Journée	22 / 09 / 2019
CHOLET SO 2	SAUTRON AS
LE POIRE SUR VIE VF	LA FERTE BERNARD VS
ORVAULT SF	MAYENNE STADE FC
BEAUCOUZE SC	LA ROCHE SUR YON ESOFV
BONCHAMP ES	REZE FC
MULSANNE TELOCHE AS	ST NAZAIRE AF

3 ^{ème} Journée	06 / 10 / 2019
LA ROCHE SUR YON ESOFV	CHOLET SO 2
MAYENNE STADE FC	BEAUCOUZE SC
ST NAZAIRE AF	ORVAULT SF
REZE FC	LE POIRE SUR VIE VF
SAUTRON AS	MULSANNE TELOCHE AS
LA FERTE BERNARD VS	BONCHAMP ES

4 ^{ème} Journée	20 / 10 / 2019
CHOLET SO 2	MAYENNE STADE FC
LA ROCHE SUR YON ESOFV	ST NAZAIRE AF
LE POIRE SUR VIE VF	BONCHAMP ES
ORVAULT SF	LA FERTE BERNARD VS
BEAUCOUZE SC	SAUTRON AS
MULSANNE TELOCHE AS	REZE FC

5 ^{ème} Journée	03 / 11 / 2019
MAYENNE STADE FC	LA ROCHE SUR YON ESOFV
ST NAZAIRE AF	CHOLET SO 2
REZE FC	ORVAULT SF
BONCHAMP ES	MULSANNE TELOCHE AS
SAUTRON AS	LE POIRE SUR VIE VF
LA FERTE BERNARD VS	BEAUCOUZE SC

CALENDRIER DES RENCONTRES



MATCHES **RETOUR**

CALENDRIER SAISON 2019 / 2020

12 ^{ème} Journée	09 / 02 / 2020
SAUTRON AS	CHOLET SO 2
LA FERTE BERNARD VS	LE POIRE SUR VIE VF
MAYENNE STADE FC	ORVAULT SF
LA ROCHE SUR YON ESOFV	BEAUCOUZE SC
REZE FC	BONCHAMP ES
ST NAZAIRE AF	MULSANNE TELOCHE AS

13 ^{ème} Journée	01 / 03 / 2020
CHOLET SO 2	LA ROCHE SUR YON ESOFV
BEAUCOUZE SC	MAYENNE STADE FC
ORVAULT SF	ST NAZAIRE AF
LE POIRE SUR VIE VF	REZE FC
MULSANNE TELOCHE AS	SAUTRON AS
BONCHAMP ES	LA FERTE BERNARD VS

14 ^{ème} Journée	08 / 03 / 2020
MAYENNE STADE FC	CHOLET SO 2
ST NAZAIRE AF	LA ROCHE SUR YON ESOFV
BONCHAMP ES	LE POIRE SUR VIE VF
LA FERTE BERNARD VS	ORVAULT SF
SAUTRON AS	BEAUCOUZE SC
REZE FC	MULSANNE TELOCHE AS

15 ^{ème} Journée	15 / 03 / 2020
LA ROCHE SUR YON ESOFV	MAYENNE STADE FC
CHOLET SO 2	ST NAZAIRE AF
ORVAULT SF	REZE FC
MULSANNE TELOCHE AS	BONCHAMP ES
LE POIRE SUR VIE VF	SAUTRON AS
BEAUCOUZE SC	LA FERTE BERNARD VS

16 ^{ème} Journée	29 / 03 / 2020
REZE FC	CHOLET SO 2
BONCHAMP ES	LA ROCHE SUR YON ESOFV
LA FERTE BERNARD VS	MAYENNE STADE FC
SAUTRON AS	ORVAULT SF
ST NAZAIRE AF	BEAUCOUZE SC
LE POIRE SUR VIE VF	MULSANNE TELOCHE AS

17 ^{ème} Journée	05 / 04 / 2020
ORVAULT SF	LE POIRE SUR VIE VF
MAYENNE STADE FC	ST NAZAIRE AF
BEAUCOUZE SC	REZE FC
CHOLET SO 2	BONCHAMP ES
LA ROCHE SUR YON ESOFV	SAUTRON AS
MULSANNE TELOCHE AS	LA FERTE BERNARD VS

18 ^{ème} Journée	19 / 04 / 2020
LE POIRE SUR VIE VF	CHOLET SO 2
REZE FC	LA ROCHE SUR YON ESOFV
SAUTRON AS	MAYENNE STADE FC
LA FERTE BERNARD VS	ST NAZAIRE AF
MULSANNE TELOCHE AS	ORVAULT SF
BONCHAMP ES	BEAUCOUZE SC

19 ^{ème} Journée	26 / 04 / 2020
BEAUCOUZE SC	LE POIRE SUR VIE VF
MAYENNE STADE FC	REZE FC
ORVAULT SF	BONCHAMP ES
CHOLET SO 2	MULSANNE TELOCHE AS
ST NAZAIRE AF	SAUTRON AS
LA ROCHE SUR YON ESOFV	LA FERTE BERNARD VS

20 ^{ème} Journée	10 / 05 / 2020
ORVAULT SF	CHOLET SO 2
LE POIRE SUR VIE VF	LA ROCHE SUR YON ESOFV
BONCHAMP ES	MAYENNE STADE FC
REZE FC	ST NAZAIRE AF
MULSANNE TELOCHE AS	BEAUCOUZE SC
LA FERTE BERNARD VS	SAUTRON AS

21 ^{ème} Journée	17 / 05 / 2020
MAYENNE STADE FC	LE POIRE SUR VIE VF
BEAUCOUZE SC	ORVAULT SF
SAUTRON AS	REZE FC
ST NAZAIRE AF	BONCHAMP ES
LA ROCHE SUR YON ESOFV	MULSANNE TELOCHE AS
CHOLET SO 2	LA FERTE BERNARD VS

22 ^{ème} Journée	24 / 05 / 2020
BEAUCOUZE SC	CHOLET SO 2
ORVAULT SF	LA ROCHE SUR YON ESOFV
MULSANNE TELOCHE AS	MAYENNE STADE FC
LE POIRE SUR VIE VF	ST NAZAIRE AF
BONCHAMP ES	SAUTRON AS
REZE FC	LA FERTE BERNARD VS

R1 INTERSPORT - GROUPE A

LE POIRE SUR VIE

Président : JEAN-YVES COUGNAUD

Correspondant : Le Secrétariat

Coordonnées : 02 51 06 45 08

STADE DE L'IDONNIERE

Rue du stade - 85170 LE POIRE SUR VIE



 @VPSVF

MULSANNE TELOCHE AS

Président : NICOLAS BONNEAU

Correspondant : Pascal LEREBOURG

Coordonnées : 02 43 42 23 74

STADE DE LA HOUSSIERE

Rue du stade - 72230 MULSANNE



 @As Mulsanne Teloché

LA FERTE BERNARD VS

Président : DAMIEN COUDRAY

Correspondant : Dominique DROUIN

Coordonnées : 06 23 87 57 16

STADE PRÉ DU CHÂTEAU

Avenue du Général de Gaulle - 72400 LA FERTE BERNARD



 @VSF Football

MAYENNE STADE FC

Président : OLIVIER BRICARD

Correspondant : Roger BOULANGER

Coordonnées : 06 06 62 64 16

PARC DES SPORTS

847 Avenue Gutenberg - 53100 MAYENNE



 @Stade Mayennais F.C

ORVAULT SF

Président : FLORENT THOMAS

Correspondant : Joël LEPAROUX

Coordonnées : 06 31 25 59 42

STADE DE GAGNE

4 Chemin de Gagné - 44700 ORVAULT



 @Orvault Sports Football

BONCHAMP ES

Président : ALAIN HUTTER


Correspondant : Julien FAVIER

Coordonnées : 06 62 42 38 12 - julien.favier@es-bonchamp.fr

STADE PIERRE GUÉGAN

2 rue des sports - 53960 BONCHAMP LES LAVAL



 @ES Bonchamp

R1 INTERSPORT - GROUPE A

BEAUCOUZE SC

Président : PASCAL LABBE

Correspondant : Philippe DA SILVA

Coordonnées : 07 77 91 35 02

STADE JACQUES AUBINEAU

Avenue de la granges aux belles - 49070 BEAUCOUZE



 @SC Beaucouzé Football

ST NAZAIRE AF

Président : LALANARINA RAZANJATOVO

Correspondant : Christine LANDAIS

Coordonnées : 06 59 06 14 75

STADE LEO LAGRANGE

102 Av. François Mitterrand 44600 ST NAZAIRE



 @Saint Nazaire Atlantique Football

LA ROCHE / YON ESOFV

Président : LAURENT GRELIER

Secrétariat : 02 51 37 92 19

STADE DE ST ANDRE D ORNAY

56 rue du Commandant Raynal - 85000 - LA ROCHE SUR YON



 @LRVF

REZE FC

Président : LOIC BOURRE

Correspondant : Loic BOURRE

Coordonnées : 06 77 83 61 07

STADE LÉO LAGRANGE

Avenue Léon Blum - 44400 - REZE



 @FC Rezé

CHOLET SO 2

Président : BUNYAMIN ERISOGLU

Correspondant : Nicolas BARBIER

Coordonnées : 06 78 02 88 05

STADE PIERRE BLOUEN

95 rue porte baron - 49300 - CHOLET



 @SO Cholet

SAUTRON AS

Président : JEAN LUC ROUINSARD

Correspondant : Françoise POISSON EP NOGUE

Coordonnées : 06 82 09 73 10

STADE ROGER MABIT

6 rue de la Forêt - 44880 - SAUTRON



 @A.S. Sautron Football

CARTE DES CLUBS

R1 INTERSPORT - GROUPE B



CALENDRIER DES RENCONTRES



MATCHES **ALLER**

CALENDRIER SAISON 2019 / 2020

1 ^{ère} Journée	08 / 09 / 2019
SABLE SUR SARTHE FC 2	ST SEBASTIEN SUR LOIRE FC
COULAINES JS	LAVAL BOURNY AS
LES SABLES OLLONNE TVEC	CHÂTEAU GONTIER ANCIENNE
ANGERS NDC	SEGRE ES
NANTES JSC BELLEVUE	FONTENAY LE COMTE VF 2
ST PHILBERT GD LIEU	LA SUZE FC

2 ^{ème} Journée	22 / 09 / 2019
SEGRE ES	ST PHILBERT GD LIEU
CHÂTEAU GONTIER ANCIENNE	ANGERS NDC
LAVAL BOURNY AS	LES SABLES OLLONNE TVEC
ST SEBASTIEN SUR LOIRE FC	COULAINES JS
SABLE SUR SARTHE FC 2	NANTES JSC BELLEVUE
FONTENAY LE COMTE VF 2	LA SUZE FC

3 ^{ème} Journée	06 / 10 / 2019
LES SABLES OLLONNE TVEC	ST SEBASTIEN SUR LOIRE FC
LA SUZE FC	SEGRE ES
COULAINES JS	SABLE SUR SARTHE FC 2
ANGERS NDC	LAVAL BOURNY AS
NANTES JSC BELLEVUE	CHÂTEAU GONTIER ANCIENNE
ST PHILBERT GD LIEU	FONTENAY LE COMTE VF 2

4 ^{ème} Journée	20 / 10 / 2019
SEGRE ES	FONTENAY LE COMTE VF 2
CHÂTEAU GONTIER ANCIENNE	LA SUZE FC
ST SEBASTIEN SUR LOIRE FC	NANTES JSC BELLEVUE
SABLE SUR SARTHE FC 2	LES SABLES OLLONNE TVEC
COULAINES JS	ANGERS NDC
LAVAL BOURNY AS	ST PHILBERT GD LIEU

5 ^{ème} Journée	03 / 11 / 2019
LES SABLES OLLONNE TVEC	COULAINES JS
LA SUZE FC	LAVAL BOURNY AS
FONTENAY LE COMTE VF 2	CHÂTEAU GONTIER ANCIENNE
ANGERS NDC	SABLE SUR SARTHE FC 2
NANTES JSC BELLEVUE	SEGRE ES
ST PHILBERT GD LIEU	ST SEBASTIEN SUR LOIRE FC

6 ^{ème} Journée	10 / 11 / 2019
LES SABLES OLLONNE TVEC	ST PHILBERT GD LIEU
CHÂTEAU GONTIER ANCIENNE	SEGRE ES
ST SEBASTIEN SUR LOIRE FC	ANGERS NDC
SABLE SUR SARTHE FC 2	LA SUZE FC
COULAINES JS	FONTENAY LE COMTE VF 2
LAVAL BOURNY AS	NANTES JSC BELLEVUE

7 ^{ème} Journée	24 / 11 / 2019
SEGRE ES	LAVAL BOURNY AS
LA SUZE FC	ST SEBASTIEN SUR LOIRE FC
FONTENAY LE COMTE VF 2	SABLE SUR SARTHE FC 2
ANGERS NDC	LES SABLES OLLONNE TVEC
NANTES JSC BELLEVUE	COULAINES JS
ST PHILBERT GD LIEU	CHÂTEAU GONTIER ANCIENNE

8 ^{ème} Journée	01 / 12 / 2019
LES SABLES OLLONNE TVEC	NANTES JSC BELLEVUE
ST SEBASTIEN SUR LOIRE FC	FONTENAY LE COMTE VF 2
SABLE SUR SARTHE FC 2	SEGRE ES
COULAINES JS	LA SUZE FC
ANGERS NDC	ST PHILBERT GD LIEU
LAVAL BOURNY AS	CHÂTEAU GONTIER ANCIENNE

9 ^{ème} Journée	15 / 12 / 2019
SEGRE ES	ST SEBASTIEN SUR LOIRE FC
CHÂTEAU GONTIER ANCIENNE	SABLE SUR SARTHE FC 2
LA SUZE FC	LES SABLES OLLONNE TVEC
FONTENAY LE COMTE VF 2	LAVAL BOURNY AS
NANTES JSC BELLEVUE	ANGERS NDC
ST PHILBERT GD LIEU	COULAINES JS

10 ^{ème} Journée	19 / 01 / 2020
LES SABLES OLLONNE TVEC	FONTENAY LE COMTE VF 2
ST SEBASTIEN SUR LOIRE FC	CHÂTEAU GONTIER ANCIENNE
SABLE SUR SARTHE FC 2	LAVAL BOURNY AS
COULAINES JS	SEGRE ES
ANGERS NDC	LA SUZE FC
NANTES JSC BELLEVUE	ST PHILBERT GD LIEU

11 ^{ème} Journée	26 / 01 / 2020
SEGRE ES	LES SABLES OLLONNE TVEC
CHÂTEAU GONTIER ANCIENNE	COULAINES JS
LA SUZE FC	NANTES JSC BELLEVUE
FONTENAY LE COMTE VF 2	ANGERS NDC
LAVAL BOURNY AS	ST SEBASTIEN SUR LOIRE FC
ST PHILBERT GD LIEU	SABLE SUR SARTHE FC 2

CALENDRIER DES RENCONTRES



MATCHES RETOUR

CALENDRIER SAISON 2019 / 2020

12 ^{ème} Journée	09 / 02 / 2020
ST PHILBERT GD LIEU	SEGRE ES
ANGERS NDC	CHÂTEAU GONTIER ANCIENNE
LES SABLES OLONNE TVEC	LAVAL BOURNY AS
COULAINES JS	ST SEBASTIEN SUR LOIRE FC
NANTES JSC BELLEVUE	SABLE SUR SARTHE FC 2
LA SUZE FC	FONTENAY LE COMTE VF 2

13 ^{ème} Journée	01 / 03 / 2020
ST SEBASTIEN SUR LOIRE FC	LES SABLES OLONNE TVEC
SEGRE ES	LA SUZE FC
SABLE SUR SARTHE FC 2	COULAINES JS
LAVAL BOURNY AS	ANGERS NDC
CHÂTEAU GONTIER ANCIENNE	NANTES JSC BELLEVUE
FONTENAY LE COMTE VF 2	ST PHILBERT GD LIEU

14 ^{ème} Journée	08 / 03 / 2020
FONTENAY LE COMTE VF 2	SEGRE ES
LA SUZE FC	CHÂTEAU GONTIER ANCIENNE
NANTES JSC BELLEVUE	ST SEBASTIEN SUR LOIRE FC
LES SABLES OLONNE TVEC	SABLE SUR SARTHE FC 2
ANGERS NDC	COULAINES JS
ST PHILBERT GD LIEU	LAVAL BOURNY AS

15 ^{ème} Journée	15 / 03 / 2020
COULAINES JS	LES SABLES OLONNE TVEC
LAVAL BOURNY AS	LA SUZE FC
CHÂTEAU GONTIER ANCIENNE	FONTENAY LE COMTE VF 2
SABLE SUR SARTHE FC 2	ANGERS NDC
SEGRE ES	NANTES JSC BELLEVUE
ST SEBASTIEN SUR LOIRE FC	ST PHILBERT GD LIEU

16 ^{ème} Journée	29 / 03 / 2020
ST PHILBERT GD LIEU	LES SABLES OLONNE TVEC
SEGRE ES	CHÂTEAU GONTIER ANCIENNE
ANGERS NDC	ST SEBASTIEN SUR LOIRE FC
LA SUZE FC	SABLE SUR SARTHE FC 2
FONTENAY LE COMTE VF 2	COULAINES JS
NANTES JSC BELLEVUE	LAVAL BOURNY AS

17 ^{ème} Journée	05 / 04 / 2020
LAVAL BOURNY AS	SEGRE ES
ST SEBASTIEN SUR LOIRE FC	LA SUZE FC
SABLE SUR SARTHE FC 2	FONTENAY LE COMTE VF 2
LES SABLES OLONNE TVEC	ANGERS NDC
COULAINES JS	NANTES JSC BELLEVUE
CHÂTEAU GONTIER ANCIENNE	ST PHILBERT GD LIEU

18 ^{ème} Journée	19 / 04 / 2020
NANTES JSC BELLEVUE	LES SABLES OLONNE TVEC
FONTENAY LE COMTE VF 2	ST SEBASTIEN SUR LOIRE FC
SEGRE ES	SABLE SUR SARTHE FC 2
LA SUZE FC	COULAINES JS
ST PHILBERT GD LIEU	ANGERS NDC
CHÂTEAU GONTIER ANCIENNE	LAVAL BOURNY AS

19 ^{ème} Journée	26 / 04 / 2020
ST SEBASTIEN SUR LOIRE FC	SEGRE ES
SABLE SUR SARTHE FC 2	CHÂTEAU GONTIER ANCIENNE
LES SABLES OLONNE TVEC	LA SUZE FC
LAVAL BOURNY AS	FONTENAY LE COMTE VF 2
ANGERS NDC	NANTES JSC BELLEVUE
COULAINES JS	ST PHILBERT GD LIEU

20 ^{ème} Journée	10 / 05 / 2020
FONTENAY LE COMTE VF 2	LES SABLES OLONNE TVEC
CHÂTEAU GONTIER ANCIENNE	ST SEBASTIEN SUR LOIRE FC
LAVAL BOURNY AS	SABLE SUR SARTHE FC 2
SEGRE ES	COULAINES JS
LA SUZE FC	ANGERS NDC
ST PHILBERT GD LIEU	NANTES JSC BELLEVUE

21 ^{ème} Journée	17 / 05 / 2020
LES SABLES OLONNE TVEC	SEGRE ES
COULAINES JS	CHÂTEAU GONTIER ANCIENNE
NANTES JSC BELLEVUE	LA SUZE FC
ANGERS NDC	FONTENAY LE COMTE VF 2
ST SEBASTIEN SUR LOIRE FC	LAVAL BOURNY AS
SABLE SUR SARTHE FC 2	ST PHILBERT GD LIEU

22 ^{ème} Journée	24 / 05 / 2020
ST SEBASTIEN SUR LOIRE FC	SABLE SUR SARTHE FC 2
LAVAL BOURNY AS	COULAINES JS
CHÂTEAU GONTIER ANCIENNE	LES SABLES OLONNE TVEC
SEGRE ES	ANGERS NDC
FONTENAY LE COMTE VF 2	NANTES JSC BELLEVUE
LA SUZE FC	ST PHILBERT GD LIEU

R1 INTERSPORT - GROUPE B

CHATEAU GONT. ANC.

Président : LAURENT LEMARCHAND

Correspondant : Gilbert MATHURIN

Coordonnées : 07 89 87 40 92

STADE DU PAVÉ

Route de Laval - 53200 - CHATEAU GONTIER



 @Ancienne Château-Gontier

SABLE SUR SARTHE FC 2

Président : GERARD GAUTIER

Correspondant : Guy VATTANT

Coordonnées : 06 84 31 59 83

STADE REMY LAMBERT

ROUTE DE PRECIGNE - 72300 - SABLE SUR SARTHE



 @Sablé FC

COULAINES JS

Président : LIONEL BLONDEAU

Correspondant : Bernard PASQUIER

Coordonnées : 02 43 81 43 04

STADE ANDRÉ CONTY

Route de Sarge - 72190 - COULAINES



 @JSCoulaines Foot

LAVAL BOURNY AS

Président : PHILIPPE MACE

Correspondant : Solène CARRE

Coordonnées : 07 87 49 23 26

STADE LOUIS BÉCHU

91 Avenue Pierre de Coubertin - 53000 - LAVAL



 @As Bourny Laval

ANGERS NDC

Président : XAVIER BAUDOUIIN

Correspondant : Philippe GIRARD

Coordonnées : 06 87 83 37 63

STADE ANDRE BERTIN 1

1 rue Marcel Cerdan - 49100 ANGERS



 @NDC Angers Foot

LA SUZE FC

Président : JOEL BRUNEAU

Correspondant : Cédric LIGNEUL

Coordonnées : 06 17 46 04 41

STADE DANIEL SOYER

Rue de la Maison Neuve - 72210 LA SUZE SUR SARTHE



 @La Suze FC

R1 INTERSPORT - GROUPE B

LES SABLES OLON. TVEC

Président : JEAN-CHRISTOPHE MEIGNANT
Correspondant : JEAN-CHRISTOPHE MEIGNANT
Coordonnées : 06 17 63 41 07
STADE DES CHIRONS
21 Rue de Châteaubriant - 85107 - LES SABLES D OLLONNE



 @TVEC 85 Les Sables d'Olonne

ST PHILBERT GD LIEU

Président : PATRICE GAUTIER
Correspondant : Chrystelle ALBERT
Coordonnées : 06 61 05 15 13
COMPLEXE SPORTIF
10 Allée des Chevrets - 44310 ST PHILBERT GD LIEU



 @USP Football Off

ST SEBASTIEN SUR LOIRE FC

Président : LAURENT BLOINO
Correspondant : Olivier LECOMTE
Coordonnées : 07 87 00 36 65
STADE RENE MASSE
1 Bd des Pas Enchantés - 44230 ST SEBASTIEN SUR LOIRE



 @Saint Sébastien Football Club

SEGRE ES

Président : JEAN PAUL CHERRUAULT
Secrétariat : 02 41 61 11 54
STADE DES MINES
Chemin du stade - 49500 - SEGRE



 @ES SEGRE HA Football

NANTES JSC BELLEVUE

Président : BOUCHRA AKDIM
Correspondant : Bouchra AKDIM
Coordonnées : 06 52 76 56 27
STADE DES BERNARDIERES
Boulevard Batonnier Cholet - 44110 NANTES



 @JSC Bellevue

FONTENAY LE COMTE VF 2

Président : LAURENT MOMPERT
Correspondant : Damien LECOMTE
Coordonnées : 06 63 42 84 86
STADE EMMANUEL MURZEAU
Rue Gérard Guerin - 85200 FONTENAY LE COMTE



 @VFF officiel

CONTACTS PAR SERVICES

Accueil

accueil@lfpl.fff.fr

Accompagnement des clubs

accompagnementclubs@lfpl.fff.fr

Licences

licences@lfpl.fff.fr

Compétitions

competitions@lfpl.fff.fr

Arbitrage

arbitrage@lfpl.fff.fr

Communication

communication@lfpl.fff.fr

Comptabilité

comptabilite@lfpl.fff.fr

Formations

ir2f@lfpl.fff.fr

Assurances

lfpaysdelaloire@mutuelle-des-sportifs.com



Voici toutes les coordonnées que nous mettons à votre disposition pour vous aider dans vos démarches et pour tout renseignement. Vous pouvez joindre la Ligue par téléphone au **02.40.80.70.77** ou par e-mail à **contact@lfpl.fff.fr**.

Pôle des Pratiques

Responsables du Pôle : GÔ Gabriel et RIBRAULT Guy (photo ci-dessous)

Commission Régionale Organisation des Compétitions Seniors Masculins

Responsable : GÔ Gabriel

BARRE Claude
BRUGGER René
DROCHON Michel
DURAND Alain
LE VIOL Alain
MICHAUD Denis
RIBRAULT Guy
SEPCHAT Gilles
TESSIER Yannick

Personnes ressources :

Référent : DAVID Gilles - gdavid@lfpl.fff.fr

DUCLOZ Lionnel

BILLY Oriane





Ligue de Football des Pays de la Loire



Siège de Saint-Sébastien sur Loire
172, Boulevard des Pas Enchantés
BP 63507
44235 SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE Cedex



Antenne du Mans

225 route de Beaugé
CS 81425
72014 LE MANS Cedex 2

<https://lfpl.fff.fr>



DISTRIBUTEUR
OFFICIEL



*Fiers
d'être
Bleus*

